

Autrices, compositrices, peintresses...

Des Journées du mariage pour réhabiliter l'héritage des femmes dans l'art et la culture

Romain Jeanticou

Publié le 26/12/2017. Mis à jour le 27/12/2017 à 11h09



Portrait présumé de Madame Deshoulières, femme de lettres (1637 – 1694), peinture attribuée à Pierre Mignard (1612 – 1695).

Le mot “matrimoine” a depuis longtemps disparu de la langue française. Le réhabiliter n’est pas seulement une question de linguistique, mais un moyen de valoriser le travail artistique des femmes rendu invisible par l’Histoire, avance la militante et historienne du théâtre Aurore Evain.

L’initiative a fait glousser. Le Conseil de Paris a demandé à la Ville de réfléchir, avec les organisateurs des Journées européennes du patrimoine, à les transformer en « *Journées du matrimoine et du patrimoine* », sur proposition du groupe Europe Ecologie Les Verts.

« *Allons enfants de la matrie* », se sont esclaffés les sceptiques, en plein débat sur la féminisation de la langue et l’écriture dite « inclusive ». Il ne s’agit pourtant pas simplement d’une correction cosmétique, défend Aurore Evain, autrice, metteuse en scène et historienne du théâtre.

Avec le Mouvement HF pour l’égalité hommes-femmes dans les arts et la culture, elle organise déjà les Journées du matrimoine d’Île-de-France, qui promeuvent l’héritage culturel et la création artistique des femmes. Pour rappeler que celles-ci, dans la création, n’ont pas simplement fait figure de muses.

- “Le mot ‘matrimoine’ a une longue histoire. À partir du XIXe siècle, l’adjectif ‘matrimonial’ ne renvoie plus qu’au mariage”

Vous avez lancé un travail de recherche sur l’histoire du mot « matrimoine ». Qu’avez-vous découvert à ce jour ?

Je fais le même travail qu’avec le mot « autrice » [féminin naturel d’« auteur », auquel l’usage a préféré « auteure », ndlr], sur lequel je m’étais penchée treize ans auparavant pour découvrir l’histoire des femmes dans le théâtre. Le mot « matrimoine » a lui aussi une longue histoire : d’après *Le Robert historique de la langue française*, le mot apparaît dès 1155 en ancien français sous la forme de « matremuine », puis « matremoigne », avant de devenir « matrimoine » en 1408.

Au Moyen Âge, quand un couple se mariait, il déclarait son patrimoine, soit les biens hérités du père, et son matrimoine, ceux hérités de la mère. Au XVIIIe siècle, on trouve encore le mot dans des déclarations de couples mais il disparaît ensuite. Au XIXe, le processus de masculinisation de la langue entamé sous l’égide de l’Académie française donne au patrimoine ses lettres de noblesse : les biens « du père », privés, deviennent les biens « de la patrie », publics. L’adjectif « matrimonial » ne renvoie alors plus qu’au mariage.

En quoi la réhabilitation du mot « matrimoine » n’est-elle pas qu’un gadget linguistique ?

Si ces mots n’avaient pas leur importance, on ne leur aurait pas fait la guerre à l’époque. Comme « autrice », « matrimoine » a une histoire et celle-ci montre les enjeux derrière la langue : dans ce que l’on nomme le patrimoine, on compte 90 % d’œuvres réalisées par des hommes. Pourtant, les recherches le montrent, il a existé des créatrices, des compositrices, des autrices, des peintresses...

Les rendre visibles, c’est aussi un enjeu de légitimité pour les générations futures. Il ne s’agit pas seulement de changer le nom des journées du patrimoine, mais aussi de modifier leur contenu en rendant visible une partie de notre héritage qui a été invisibilisée. Cela permet de réinventer notre rapport à l’Histoire et de rafraîchir notre mémoire culturelle. Les femmes ne sont pas que des mères biologiques, elles sont aussi des mères culturelles et artistiques.

“Il existe des journées du matrimoine dans le Sud-Ouest, à Lyon, en Normandie, dans les Pyrénées...”

Plusieurs villes de France ont d'ores et déjà organisé des journées du matrimoine. En quoi consistent-elles ?

Quand nous avons lancé les premières journées du matrimoine en Ile-de-France il y a trois ans avec le Mouvement HF, nous pensions être les premières mais nous avons découvert qu'il en existait déjà il y a dix ans dans le Sud-Ouest ! Il en existe désormais à Lyon, en Normandie, dans les Pyrénées...

Nous organisons des parcours dans les villes pour parler des femmes à partir de noms de rues ou de statues, nous organisons des visites guidées dans les musées, des performances et des conférences... A Montluçon, nous avons travaillé avec la mairie et le centre dramatique national pour monter des pièces de théâtre, autour de textes anciens comme contemporains.

Si ces femmes sont dans les musées ou ont leur statue, ne sont-elles pas déjà visibles ?

Les visites dans les musées ne sont jamais très longues étant donné le peu d'œuvres d'artistes femmes qui s'y trouvent ! C'est aussi l'occasion de sensibiliser les directeurs et programmeurs de musées à ce sujet. Dans la rue, elles ne sont pas forcément visibles : nous racontons l'histoire de celles qui ont habité dans le quartier, par exemple. C'est un travail archéologique qui se révèle performatif.

- "Peu de gens connaissent les noms de Françoise Pascal, Antoinette Deshoulières ou Catherine Bernard, pourtant mères du théâtre classique"

Comment retrouvez-vous la trace de ces femmes ?

J'ai commencé par l'histoire du théâtre au XIXe siècle, en fouillant dans les archives. Je n'imaginai pas que des femmes avaient pu écrire du théâtre avant le XXe siècle : on m'a souvent dit qu'il n'y en avait pas ou que leur travail ne méritait pas de s'y intéresser... Je travaille désormais depuis quinze ans sur les femmes dans le théâtre et en tirant le fil, j'ai trouvé une énorme pelote. Il y avait bel et bien des autrices à l'époque de Corneille et Racine, certaines étaient même traduites en Europe. Elles sont encore citées dans le premier dictionnaire du théâtre, au XVIIIe siècle.

Puis vient un travail de dépréciation et d'effacement de leur œuvre. Molière et Corneille, on sait que l'on doit trouver ça formidable. Mais peu de gens connaissent les noms de Françoise Pascal, Madame de Villedieu, Antoinette Deshoulières, Anne de La Roche-Guilhen ou Catherine Bernard, pourtant mères du théâtre classique... J'ai compté cent cinquante autrices de théâtre sous l'Ancien Régime, trois cent cinquante au XIXe et mille cinq cents au XXe. Parmi elles, seulement dix-sept sont entrées au répertoire de la Comédie française sous l'Ancien Régime, treize au XIXe et cinq au XXe...

Le travail de certaines d'entre elles mérite d'être réhabilité, mais aussi d'être remis en performance : il ne doit pas exister que pour la recherche scientifique ! Restaurer le matrimoine, c'est aussi expliquer toute cette histoire. Décréter sans pédagogie n'a pas de sens.

Article à retrouver sur telerama.fr : <https://www.telerama.fr/idees/des-journees-du-matrimoine-pour-rehabiliter-lheritage-des-femmes-dans-lart-et-la-culture,n5391248.php>